

Arrêté portant programmation des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du a) et du g) de l'article L. 313-3 du code de l'action sociale et des familles pour les années 2023 à 2027, conformément aux articles L. 312-8 et D. 312-204 du même code

Le PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU NORD

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 312-1, L. 312-8 et D. 312-204 ;

Vu le décret n° 2021-1476 du 12 novembre 2021 modifié relatif au rythme des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux,

ARRETE

Article 1^{er}

La programmation pluriannuelle prévue à l'article D. 312-204 du code de l'action sociale et des familles des échéances prévisionnelles de transmission, à l'autorité en charge de leur autorisation, des rapports d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux dont l'autorisation est délivrée conformément aux a) et g) de l'article L. 313-3 du même code est annexée au présent arrêté.

Article 2

Conformément à l'article 2 du décret n° 2021-1476 du 12 novembre 2021 modifié relatif au rythme des évaluations de la qualité des services et établissements sociaux et médico-sociaux, la programmation prévue à l'article 1^{er} porte sur la période du 1^{er} juillet 2023 au 31 décembre 2027.

Cette programmation peut être modifiée notamment pour tenir compte de changements intervenus dans la situation des établissements et services concernés.

Article 3

Les évaluations seront transmises au Département de préférence sous format dématérialisé au plus tard le dernier jour du trimestre au cours de laquelle l'évaluation doit être réalisée au regard du présent arrêté.

Article 4

Le présent arrêté peut, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, faire l'objet :

- d'un recours administratif gracieux devant le président du département du Nord, autorité signataire de cette décision ;
- d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire – CS 62039 – 59014 Lille cedex. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyen, accessible sur le site www.telerecours.fr.

Fait le à 5 Janvier 2023 ,

**Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale Adjointe déléguée
à l'Enfance, la Famille et la Jeunesse**

Anne DEVREESE

Publié le 05/01/2023



Annexe

**Relative à la programmation du 1^{er} juillet 2023 au 31 décembre 2027 de transmission des rapports d'évaluation des établissements sociaux
Services de Prévention Spécialisés ou services d'aide à domicile autorisés par le président du conseil départemental**

Année de transmission du rapport	Echéance trimestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS ou ESSMS concernés
		Raison sociale	N° Finess juridique	Nom de la structure
2023	3 ^{ème} trimestre	AVANCE	590809760	AVANCE
	4 ^{ème} trimestre	HORIZON 9	590809679	HORIZON 9

Année de transmission du rapport	Echéance trimestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS ou ESSMS concernés
		Raison sociale	N° Finess juridique	Nom de la structure
2024	1 ^{er} trimestre	AGSS DE L'AGSS	59079207	MECS Sebourg
		SOLIHA Flandres	590813192	Centre Parental Les Moussaillons
	2 ^{ème} trimestre	SOLFA	59799465	Dispositif Mesures d'Accompagnement Protégé (MAP)
			59078881	Foyer Henri Spriet
			590813325	Centre maternel HERA
	3 ^{ème} trimestre	AFEJI	590053062	MECS Maubeuge
	4 ^{ème} trimestre	Temps de Vie	590787768	Maison d'Enfant Saint Victor
			590788360	Maison d'Enfant FAS Lambersart
			590782017	Maison d'Enfant Saint Vincent
			590791836	Maison d'Enfant de Croix
			590813184	Maison d'Enfant de Valenciennes
			590788162	Centre Maternel la Maisonnée

Année de transmission du rapport	Echéance trimestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS ou ESSMS concernés
		Raison sociale	N° Finess juridique	Nom de la structure
2025	1 ^{er} trimestre	CCAS ROUBAIX	590782603	Pouponnière Boursicaut
	2 ^{ème} trimestre	HOME DES FLANDRES	590788717	Foyers d'Enfants Brunpain/Flocon/Bousbecque/Poutrains/Carnot
			590788717	Accueil de Jour/SAP Reliance
	3 ^{ème} trimestre	Association la Passerelle Saint Vincent de Paul	590800058	La Maison d'Enfants de Quesnoy sur Deule
		Le GAP	590052759	L'Association des Maisons d'Enfants
			5907972347	Club de préventions la Bouée des jeunes
	4 ^{ème} trimestre	ITINERAIRES	590811832	Club de prévention
			590811832	Accueil de jour Mistral gagnant

Année de transmission du rapport	Echéance trimestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS ou ESSMS concernés
		Raison sociale	N° Finess juridique	Nom de la structure
2026	1 ^{er} trimestre	Service d'Aide à domicile	590002761	AFAD Fourmies
		Service d'Aide à domicile	590792438	AFAD Littoral
		Service d'Aide à domicile	590794129	AFAD Douai
		Service d'Aide à domicile	590067690	AFAD Roubaix
		Service d'Aide à domicile	590792438	AFAD Flandres Lys
	2 ^{ème} trimestre	AEP	590023669	AEP Sambre-Avesnois
		AEP	590800199	AEP Roubaix
	3 ^{ème} trimestre	CAPEP	590814455	CAPEP
		AAPI	590051280	AAPI
	4 ^{ème} trimestre	FCP	590800034	FCP
		AMAPA	590792420	AMAPA

Année de transmission du rapport	Echéance trimestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS ou ESSMS concernés
		Raison sociale	N° Finess juridique	Nom de la structure
2027	1 ^{er} trimestre	ASRL	590788253	Foyer Rose Pelletier
		ADMR	590031258	ADMR Fourmes en Weppe
	2 ^{ème} trimestre	ADMR	590031258	ADMR Bauvin
		ADMR	590031258	ADMR Cassel
	3 ^{ème} trimestre	ADMR	590031258	ADMR Hondschoote
		ADMR	590031258	ADMR La Gogue
		ADMR	590031258	ADMR Renescure
	4 ^{ème} trimestre	ADMR	590031258	ADMR Wormhout
		ADMR	590031258	ADMR Lille
		AFEJI	590802211	Service Enfance Famille
		GC2SA	590067989	GC2SA
		Aide aux mères Lille	590036760	Aide aux mères Lille
		GroupeMENT MIRIAD	590053583	AMFD Roubaix